

Fin des parties au temps

On ne doit jamais indiquer 4 ou 5 minutes avant la fin du temps réglementaire : « dernière mène »

On doit à l'instant t indiquer : « fin du temps réglementaire » ou siffler. Un signal sonore peut aussi retentir.

3 cas :

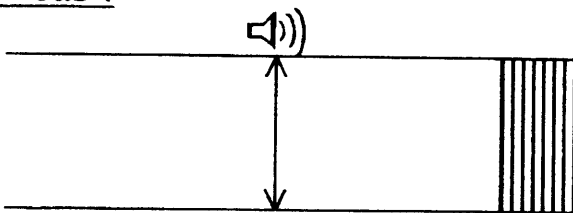


: Signal de fin du temps réglementaire.



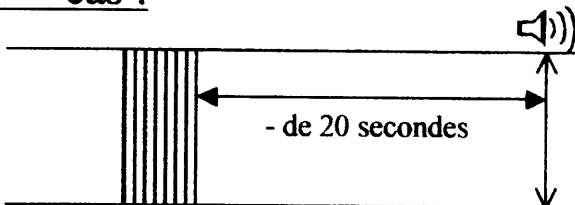
: Fin de mène.

1^{er} cas :



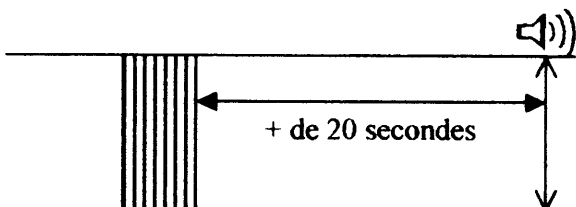
Le but n'est pas relancé,
sauf MBNA.

2^{ième} cas :



L'arbitre ne peut pas
imposer de rejeter le but.

3^{ième} cas :



« Petit coup de sifflet » au
bout des 20 s. L'arbitre
impose une autre mène
dans le temps
réglementaire